

Annexe 4 – Local serveurs – alarme sonde de température

Objet de la note :	Mairie - Local serveurs - Alarme sonde de température
Version n° 01 du 24/09/2014	Edité le : 27/12/2024
Rédacteur :	Document : \\srv23a\DG\Direction\Astreinte\Livret et annexes\Annexes Astreintes_PCS\astreintes\Annexe 4_Alarme_local_serveur.Maj240826.odt
Documents associés :	
Diffusion :	Les agents d'astreinte décisionnelle

Suite aux différents dysfonctionnements (climatisation, disjonctions électriques, etc ...) intervenus cet été dans le local serveur de la Mairie, nous avons fait installer une sonde de température dans ce local.

Cette sonde est connectée au système d'alarme de l'Hôtel de Ville, elle est donc reliée à notre opérateur de télésurveillance : **NEXECUR**.

Elle a pour référence : point N°10 Type 135.

Son déclenchement est réglée à : 25°C pour la température haute
10°C pour la température basse.

La sonde a été installée afin de surveiller que la climatisation refroidisse toujours le local.

Il a été donné au centre de télésurveillance NEXECUR pour les déclenchements d'alarme sur ce point, **les mêmes consignes générales** qui sont les suivantes :

L'opérateur de télésurveillance appellera :

- le Cadre Astreinte Décision : 06.11.95.34.05

En cas de non réponse, l'opérateur laissera un message sur répondeur et rappellera 5 Mn plus tard.

Si toujours pas de réponse, l'opérateur appellera alors :

- l'Astreinte Bâtiment : 06.09.43.00.93

En cas de non réponse, l'opérateur laissera un message sur répondeur et rappellera 5 Mn plus tard.

Si toujours pas de réponse, l'opérateur appellera alors

- la société de gardiennage Aquila pour intervention physique sur site

.../...

Le badge (n°172) de l'astreinte d'exploitation bâtiment permet de pénétrer dans le local serveur.

Les consignes du Service des Systèmes d'Information sont :

- tout mettre en œuvre afin que la température à l'intérieur du local redevienne acceptable (inférieur à 28°C)
- ne pas arrêter le matériel informatique.

Les téléphones portables des agents du SSI ne sont à n'utiliser qu'en dernier ressort :

- Alain Rouvier : 06 07 18 81 38
- Alain Gimenez : 06 46 49 73 23
- Teddy Quinto : 06 10 45 24 59

Alain Rouvier,

Responsable du Service des Systèmes
d'Information de la Ville de Voreppe